

GP/MO.
REPUBLIQUE DU DAHOMEY

(T) ECRET DU PREMIER MINISTRE

PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

ANNEE 1960 X N° 154 /PCM/MI.

CONSEIL des MINISTRES
SECRETARIAT GENERAL
22 Juin 1960
Arrivée N° 509 SGCM

LE PREMIER MINISTRE,

VU la loi du 15 Février 1959 portant constitution du Dahomey ;
VU la loi 59/I6 du 9 Juillet 1959, fixant la liste des emplois supérieurs de la République du Dahomey dont la nomination des titulaires est faite par le Premier Ministre, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;
VU les nécessités de service ;
SUR la proposition du Ministre de l'Intérieur ;
LE Conseil des Ministres entendu ;

(T) E C R E T E

ARTICLE 1°.- M. HOUNDEKON Gbekpodji, Commis de 1ère classe du corps Supérieur des services Administratifs Financiers et Comptables d'AOF, est nommé 2ème adjoint au Commandant de cercle de Porto-Novo.

ARTICLE 2°.- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date de prise de service de l'Intéressé sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera ./.

PORTO-NOVO, LE 20 JUIN 1960

PAR LE PREMIER MINISTRE
LE MINISTRE DE L'INTERIEUR.

Hubert Mica
HUBERT MICA

M. AROUNA.

AMPLIATIONS :
ORIGINAL I
HAUSSAIRE I
MI 4
C.P. NOVO III
TRESOR II
CF I
CD I
M.F. PUBLIQUE I
INTERESSE I
INFO I
MIS. A. COOP I
PCM I5